



# Les standards minimum pour une bonne Ecole Primaire à Vanuatu

## INTRODUCTION

Vanuatu est unique et donc notre system éducatif. Nous partageons une culture et une diversité linguistique que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le monde.

En tant que nation, Vanuatu s'engage à s'assurer que tous nos enfants sont en mesure de profiter des avantages de l'achèvement d'une école primaire de qualité d'ici 2015.

L'achèvement de l'enseignement primaire, aidera les enfants à acquérir les compétences, les connaissances, les valeurs et les attitudes qui sont nécessaires pour devenir des citoyens Ni-Vanuatu responsables, actifs et productifs.

Pour offrir à tous les enfants la possibilité de s'inscrire et de terminer l'école primaire, le Gouvernement de Vanuatu a introduit les subventions à toutes les écoles primaires en 2010 pour réduire le fardeau financier placé sur les parents par les frais de scolarité. Ces subventions sont utilisées par les comités d'école pour améliorer la qualité de leur école.

Pour s'assurer que les écoles peuvent fournir un enseignement de qualité à tous les étudiants, le Ministère de l'Education a développé les Standards minimal pour une Ecole Primaire à Vanuatu.

Ils ont été développés en étroite consultation avec les agents provinciaux de l'éducation et des membres du Conseil, les Conseillers Pédagogiques de Secteur(CPS), les Directeurs d'école, les enseignants, les membres du Comité de l'Ecole, les parents et représentants des étudiants d'écoles primaires. Un total de 15 standards ont été mis en priorité.

Les standards sont basés sur La Feuille de Route de l'Education à Vanuatu et comprennent des standards sur l'assurance de veiller à ce que tous les enfants aient accès aux écoles primaires, des standards sur la provision d'un enseignement de qualité et des standards centrés sur la gestion des écoles primaires.



# Les standards minimum pour une bonne Ecole Primaire à Vanuatu



- Standard 1:** Chaque enfant inscrit à l'âge de 6 à l'école primaire et termine l'année 6 à l'âge de 12, sans distinction de genre, de capacité ou d'origine.
- Standard 2:** Tous les enseignants identifient les élèves ayant des besoins spéciaux et prennent des actions appropriées pour s'assurer de leur présence et de leur participation active en classe.
- Standard 3:** Tous les enseignants doivent être certifiés et recevoir régulièrement des conseils sur leur performance d'enseignement des Conseillers Pédagogiques de Secteur et des Directeurs d'école.
- Standard 4:** Tous les enseignants utilisent des méthodologies variées centrées sur l'enfant dans leurs leçons et qui sont adaptées au Vanuatu ainsi qu'au contexte et à la culture locale.
- Standard 5:** Tous les enseignants utilisent une variété d'approches d'évaluation pour contrôler et évaluer le progrès scolaire des élèves.
- Standard 6:** Tous les enseignants utilisent le programme actuel pour chaque matière à leur niveau respectif pour élaborer leurs plans de leçon et pour créer aussi bien que pour utiliser les matériaux d'enseignement et d'apprentissage dans leurs leçons.
- Standard 7:** Tous les apprenants ont accès aux manuels et aux fournitures scolaires pour toutes les matières.
- Standard 8:** Tous les enseignants et élèves maintiennent une bonne hygiène personnelle et des moyens sont mis en place pour aider les enseignants et élèves recevoir une attention médicale.
- Standard 9:** Les bâtiments de l'école répondent aux standards des bâtiments du MEN, le Directeur d'école mène un audit annuel sur les bâtiments et applique un plan de maintenance des bâtiments scolaires.
- Standard 10:** Tous les enseignants et les élèves ont accès tous les jours, à deux litres minimum de l'eau potable.
- Standard 11:** Les politiques de l'Ecoles ont été développées et mises en application pour protéger le personnel de l'Ecole et les élèves.
- Standard 12:** Tous les enseignants s'assurent que filles et garçons sont capables de participer de manière égale à toutes les activités de l'Ecole.
- Standard 13:** Le Comité de l'école, le Directeur d'Ecole et les enseignants s'assurent que les membres de la communauté participent activement aux événements de l'Ecole et aux activités d'enseignement.
- Standard 14:** L'école a un Comité d'école actif et équilibré en matière de genre et a développé son plan d'amélioration, y compris un budget qui est communiqué à tous les partenaires locaux.
- Standard 15:** Le (la) responsable de l'école gère activement l'administration quotidienne de l'école en maintenant et en mettant à jour fréquemment les dossiers de l'école.